



18

Lignée des chênaies-boulaies paratourbeuses

## Caractérisation générale

### Végétation hydrocline oligotrophe en contexte tourbeux ou paratourbeux (THO)

La lignée THO correspond aux milieux dits « paratourbeux », humides, pauvres en éléments nutritifs. Il s'agit des sols tourbeux dont la couche de tourbe n'excède pas 40 cm de profondeur et des sols minéraux présentant une couverture de tourbe en surface.

Ces milieux humides sont dans un premier temps colonisés par des pelouses à jonc raide. Celles-ci évoluent en prairies humides colonisées par la molinie. En absence de ce pâturage, des ligneux bas de la famille des éricacées s'installent et forment une lande dominée par la bruyère quaternée et la myrtille. Par la suite, elles sont colonisées par des espèces arbustives et arborescentes, devenant successivement une saussaie et une chênaie-boulaie.

La lignée THO représente 86,6% des milieux tourbeux, 22,3% des milieux détremvés et 5,2% des milieux oligo-mésotrophes.

### Dynamiques évolutives et co-évolutives

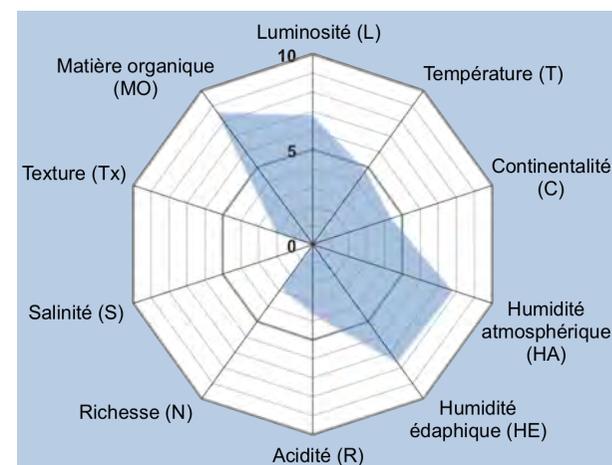
Les milieux de la lignée THO sont liés à la présence d'un sol organique humide. Suite à un assèchement ou au retrait de la couche de tourbe, les habitats issus de cette lignée transitent vers la lignée mésophile NMO. Par ailleurs, ces milieux sont sensibles à tout enrichissement en nutriments qui favoriserait le développement d'une végétation concurrente et ferait transiter les habitats de la lignée THO vers ceux de la lignée AHP.

Enfin, en dehors de la zone d'extension de la lignée THO, les habitats issus de cette lignée peuvent provenir de l'assèchement des milieux de la lignée TDO.

Les prairies à jonc raide ou à molinie, ainsi que les landes humides, peuvent être maintenues en place par le pâturage, celui-ci étant souvent opéré par des bovins rustiques.

	Oligotrophe à oligo-mésotrophe		Mésotrophe à polytrophe	
Aquatique	AAO		AAP	
Hygrophile	TDO	ADO	ADP	
Hydrocline	<b>THO</b>	AHO	AHP	
Mésophile	NMO	CMO	NMP	CMP
Xérocline	NSO	CSO	NSP	CSP
Xérophile	NXO	CXO		

Positionnement dans la typologie ECODYN



Humidité édaphique : hydrocline (7,6)

Humidité atmosphérique : hydrocline (7,8)

Richesse du sol : oligotrophe (2,8)

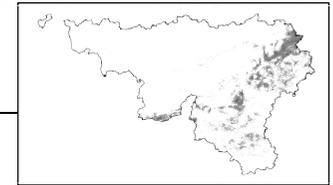
Acidité du sol : acidophile (3,6)

Matière organique : anmoor – tourbe (8,6)

Texture du sol : sableux - limoneux (2)

Caractérisation écologique du milieu selon les indices d'Ellenberg-Julve

	O	P
A		
D		
H	■	
M		
S		
X		



## Série évolutive

## Espèces caractéristiques

THO.2

## Pelouses paratourbeuses

(E3.52) *Juncion squarrosi*

L :	T :	C :	HA :	HE :	R :	N :	S :	Tx :	MO :
7,7	4,7	3,7	6	6,7	1,3	1,7	0	2,7	5,7

Plantes vasculaires : *Dactylorhiza maculata ericetorum*, Jonc raide, Pédiculaire des bois

THO.3

## Prairies humides oligotrophes

(E3.51 ; 6410) *Molinion caeruleae*

L :	T :	C :	HA :	HE :	R :	N :	S :	Tx :	MO :
7,2	5	4,8	7,7	7,2	6	2,8	0,2	1,6	9

Plantes vasculaires : Laïche bleuâtre, Laïche puce, Laïche tomenteuse, Cirse anglais, Orchis maculée, Oeillet superbe, Gaillet boréal, Inule à feuilles de saule, Jonc aggloméré, Jonc épars, Molinie, Ophioglosse vulgaire, Sanguisorbe, Grande Pimprenelle, Scorsonère des prés, Sélin, Serratule des teinturiers, Silaüs des prés, Succise des prés, Lotier à gousse carrée, Valériane dioïque

Insectes : ♀ Ecaïlle de l'Ortie, Fadet des Laïches, Azuré des mouillères, Azuré des paludes, Azuré de la Sanguisorbe, ♂ Altica pusilla

THO.4

## Landes paratourbeuses à myrtilles

(F4.11b ; 4010) *Oxycocco palustris-Ericion tetralicis*

L :	T :	C :	HA :	HE :	R :	N :	S :	Tx :	MO :
6,8	4,6	4,2	7,8	7,2	4	2,4	0,4	2	7,4

Plantes vasculaires : Bruyère quaternée, Linaigrette à feuilles étroites, Saule rampant argenté, Scirpe cespiteux, Trichophore gazonnant, Myrtille de loup, Airelle des marais

Mousses : *Sphaigne compacte*

THO.5

## Saussaies non marécageuses

(F3.1a) *Salicion cinereae*

L :	T :	C :	HA :	HE :	R :	N :	S :	Tx :	MO :
6	5	4	8,5	8,5	4	3,5	0	1	9

Plantes vasculaires : Saule à oreillettes, Saule cendré

THO.6

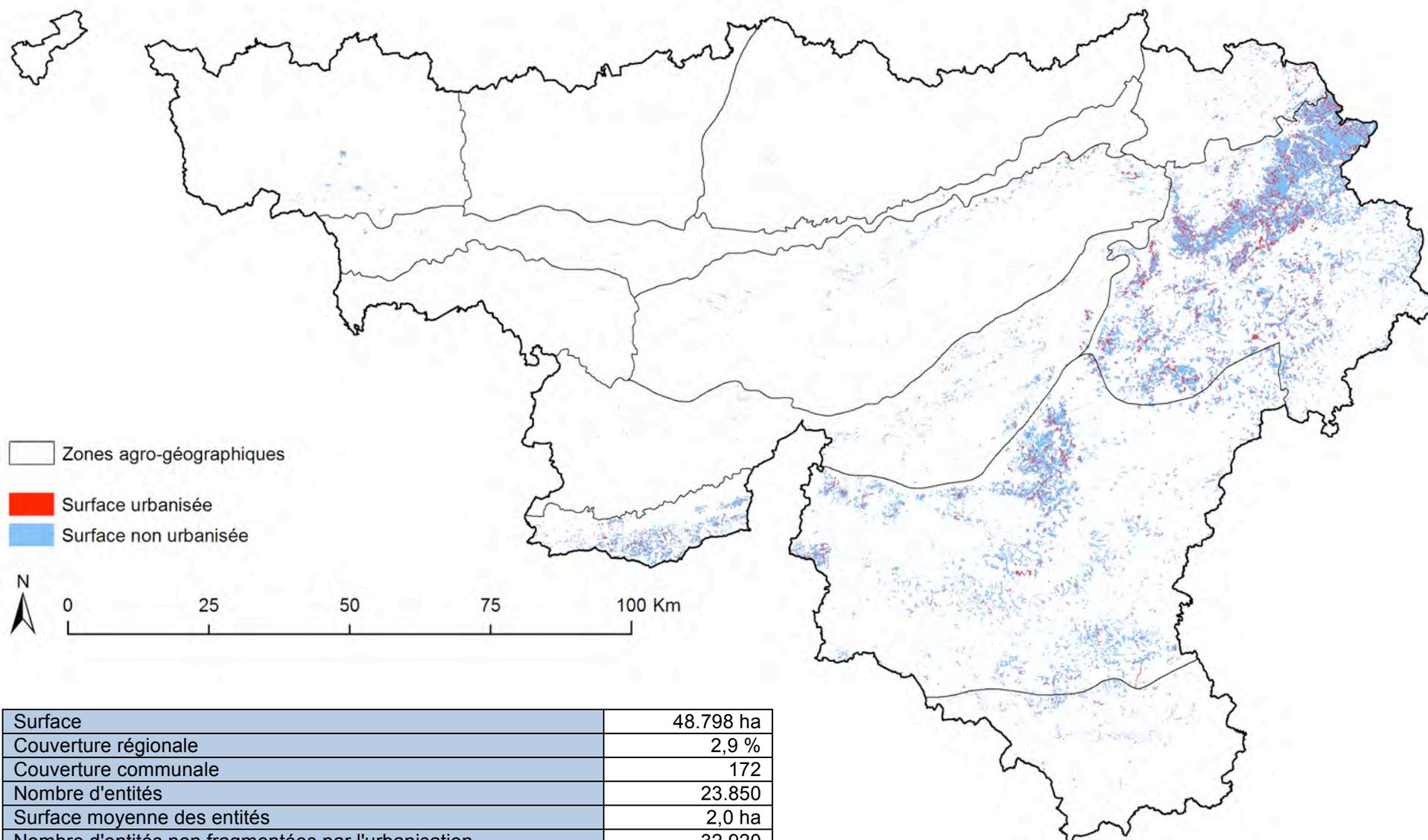
## Chênaies-boulaies paratourbeuses à trientale

(G1.51 ; 9190) *Trientalo-betuletum*

L :	T :	C :	HA :	HE :	R :	N :	S :	Tx :	MO :
6	4	5	8	7,5	3	3	0	1,5	7

Plantes vasculaires : Bouleau pubescent, Trientale, Myrtille de loup, Airelle des marais

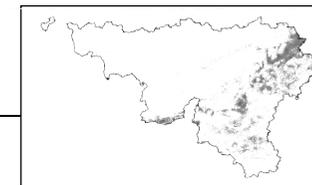
**Extension territoriale**



Surface	48.798 ha
Couverture régionale	2,9 %
Couverture communale	172
Nombre d'entités	23.850
Surface moyenne des entités	2,0 ha
Nombre d'entités non fragmentées par l'urbanisation	32.920
Surface moyenne des entités non fragmentées par l'urbanisation	1,5 ha
Surface de la plus grande entité non fragmentée	1.120 ha

Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013) ; Zones agro-géographiques (SPW, s.d.)

	O	P
A		
D		
H	■	
M		
S		
X		



## Extension territoriale

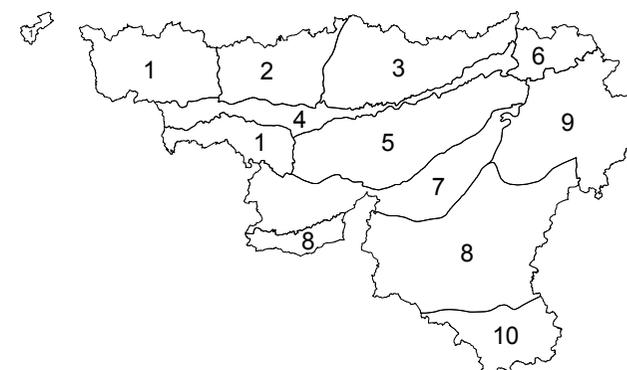
Bien qu'elle ne couvre qu'un peu moins de 3% du territoire régional, THO peut être considérée, si on la compare aux 18 lignées climaciques wallonnes, comme assez fréquente sur le territoire. C'est en effet la 6<sup>ème</sup> lignée la plus répandue dans nos frontières avec pas loin de 500 km<sup>2</sup>. Elle est 6,5 fois plus répandue que son équivalente en niveau hydrique détrempe TDO.

L'analyse de sa distribution spatiale montre que THO concerne 172 communes wallonnes, alors pourtant qu'elle est incluse à 96% dans les zones agro-géographiques de Haute Ardenne et d'Ardenne centrale. On en trouve également près de 600 hectares en Fagne-Famenne. La lignée climacique couvre un pourcentage non négligeable de la zone de Haute Ardenne, puisque plus de 15% de celle-ci en sont constitués.

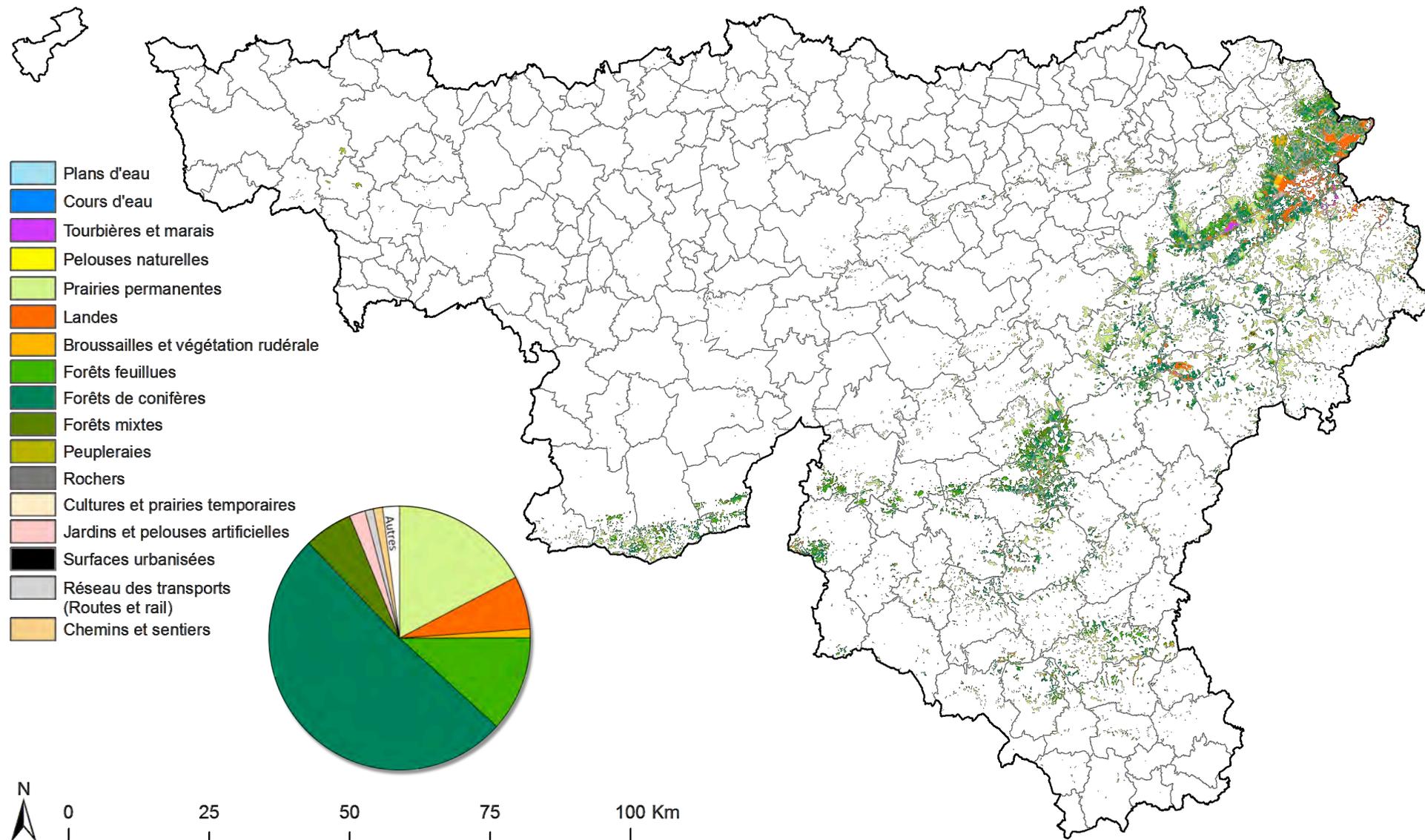
La modélisation de la lignée sur base des conditions physiques et chimiques du territoire prévoit plus de 20.000 surfaces de THO d'une taille moyenne de 2 hectares. En tenant compte de l'urbanisation actuelle du territoire (bâti, routes, rail et stériles), un fractionnement additionnel important de la lignée peut être observé : elle se découpe en près de 33.000 entités dont la taille moyenne chute à 1,5 hectare. Néanmoins, comme pour la seconde lignée climacique tourbeuse TDO, cette taille moyenne cache une importante disparité des surfaces. En particulier, la plus grande entité actuelle de ce climax s'étend sur plus de 1.000 hectares.

Zone agro-géographique		THO		
		Surface (ha)	Surface (% lignée)	Surface (% zone agro-géogr.)
1	Plateau limoneux hennuyer	137	0,3	0,1
2	Plateau limoneux brabançon	1	0,0	0,0
3	Hesbaye	2	0,0	0,0
4	Sillon industriel	31	0,1	0,0
5	Condroz	420	0,9	0,2
6	Pays de Herve	408	0,8	0,8
7	Fagne - Famenne	592	1,2	0,3
8	Ardenne centrale	14.030	28,8	4,0
9	Haute Ardenne	32.724	67,1	15,6
10	Lorraine	433	0,9	0,5
<b>Total</b>		<b>48.777</b>	<b>100</b>	<b>2,9</b>

Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013) ; Zones agro-géographiques (SPW, s.d.)

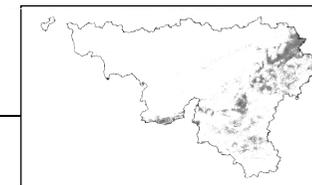


Occupation du sol



Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013) ; Référentiel spatial d'occupation du sol (CPDT, 2013)

	O	P
A		
D		
H	■	
M		
S		
X		



## Occupation du sol

La lignée THO se caractérise par l'abondance des forêts résineuses. Celles-ci représentent plus de la moitié de l'occupation du sol de la lignée et atteignent presque 25.000 hectares, soit 11,5% des plantations de conifères de Wallonie. Les forêts feuillues et, dans une moindre mesure, les forêts mixtes, ne sont pas absentes pour autant ; elles occupent même des surfaces significatives, équivalentes à celles des prairies permanentes.

Les landes sont également bien représentées au sein de la lignée. Plus du quart des landes wallonnes sont localisées dans la zone d'extension de THO. Considérées conjointement, les occupations du sol à caractère naturel totalisent près de 4.000 hectares. La lignée climacique se positionne ainsi en 6<sup>ème</sup> rang du classement des lignées en étendue absolue de surfaces naturelles, et au 8<sup>ème</sup> rang si l'on considère les valeurs relatives. Au sein des occupations naturelles dominées par les landes, les marais et tourbières se signalent par une présence relative importante à l'échelle de la Wallonie : 33% de ces occupations sur le territoire régional relèvent de la lignée THO.

Occupation du sol	Surface (ha)	Proportion relative à la lignée climacique (%)	Proportion relative à la surface de l'occupation en RW (%)
Plans d'eau	57	0,1	1,1
Cours d'eau navigables	0	0,0	0,0
Cours d'eau non navigables	12	0,0	0,2
Marais et tourbières	169	0,4	32,9
Pelouses naturelles et sables	43	0,1	3,9
Prairies permanentes et vergers hautes tiges	8.468	17,4	2,0
Landes	3.167	6,5	27,2
Broussailles et végétation rudérale	529	1,1	2,2
Forêts feuillues	5.717	11,7	2,1
Forêts de conifères	24.936	51,1	11,5
Forêts mixtes	2.926	6,0	5,9
Peupleraies	101	0,2	1,3
Rochers	0	0,0	0,0
Cultures et prairies temporaires	353	0,7	0,1
Pépinières et vergers basses tiges	55	0,1	1,3
Jardins et pelouses artificielles	961	2,0	0,8
Surfaces urbanisées	220	0,5	0,5
Réseau routier	495	1,0	1,3
Réseau ferroviaire	2	0,0	0,2
Chemins et sentiers	557	1,1	4,2
<b>Total</b>	<b>48.768</b>	<b>100</b>	<b>2,9</b>

Sources : Cartographie des climax et Référentiel spatial ECODYN3 (CPDT, 2013)

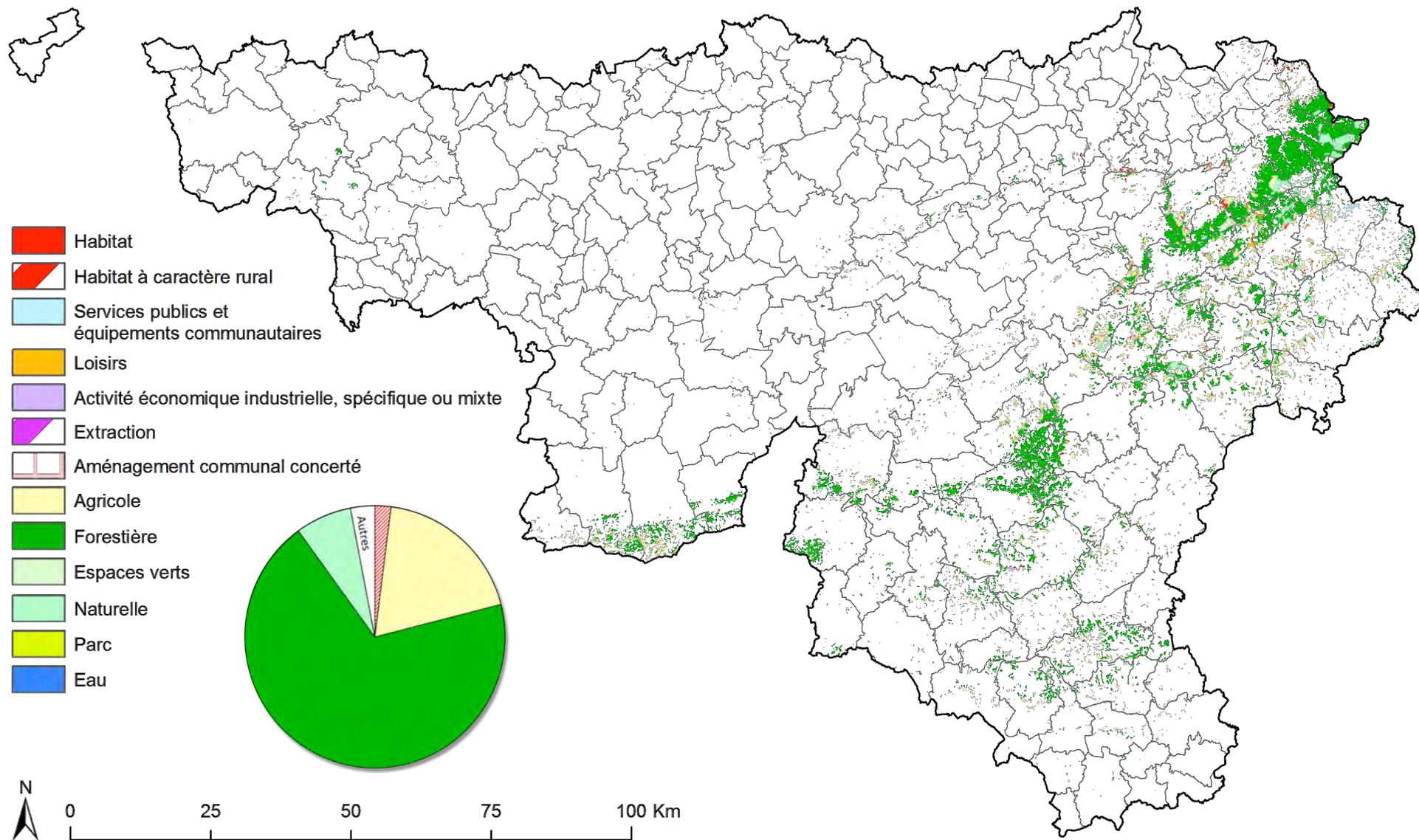
### CLASSEMENT DE LA LIGNEE EN TERMES DE SURFACES NATURELLES

en valeur absolue

en valeur relative

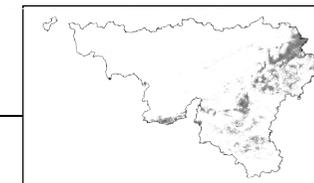


Affectations selon le Plan de Secteur



Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013) ; Plan de secteur (SPW, DGO4, 2012)

	O	P
A		
D		
H	■	
M		
S		
X		



## Affectations selon le Plan de Secteur

Le plan de secteur affecte près de 70% de l'extension de THO à la zone forestière, lui reconnaissant ainsi une vocation sylvicole bien que l'humidité du milieu ne soit pas propice à celle-ci. C'est en effet la lignée qui présente la proportion de zone forestière la plus élevée, devant les lignées NXO et CSO.

L'étendue de la zone naturelle est encore plus remarquable puisque, avec plus de 3.000 hectares, la lignée inclut 14% des zones naturelles de Wallonie alors qu'elle ne couvre que 3% du territoire régional. Comparativement aux autres lignées climaciques, THO obtient un classement intéressant à la fois en termes absolus et relatifs pour l'étendue de sa zone naturelle : 2<sup>ème</sup> (après NMO mais devant TDO) et 4<sup>ème</sup> place respectivement (derrière CXO, TDO et CSO).

Attribuée à près d'1/5 de la lignée, la zone agricole est sous-représentée par rapport à son extension relative moyenne en Wallonie, ce qui traduit le caractère agronomique relativement peu apte de ses sols humides.

Similairement, la zone urbanisable n'est présente qu'à concurrence de 3,5% de l'extension de la lignée, pour une moyenne wallonne proche des 15%.

Affectation du sol	Surface (ha)	Proportion relative à la lignée climacique (%)	Proportion relative à la surface de l'affectation en RW (%)
Zone Urbanisable	1.719	3,5	0,7
Zone d'Extraction et Centres d'Enfouissement	35	0,1	0,2
Zone Agricole	9.353	19,2	1,1
Zone Forestière	33.724	69,2	6,9
Zone de Parcs et d'Espaces Verts	475	1,0	1,0
Zone Naturelle	3.190	6,5	14,1
Zone d'Aménagement Communal Concerté	199	0,4	0,9
Plans d'eau	9	0,0	0,1
Non affecté	64	0,1	1,6
<b>Total</b>	<b>48.768</b>	<b>100</b>	<b>2,9</b>

Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013) ; Plan de secteur (SPW, DGO4, données 19/10/2012)

N.B. : La zone urbanisable reprise ici correspond à la zone urbanisable telle que définie au plan de secteur à l'exception des CET et des zones d'extraction.



**Occupation du sol selon les affectations du Plan de Secteur**

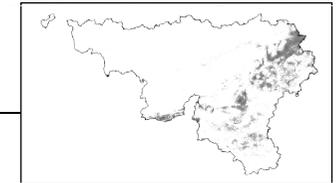
Les forêts, surtout résineuses, occupent ensemble plus de 90% de la zone forestière qui inclut en outre surtout des landes et des prairies.

La zone agricole ne compte que très peu de cultures et est surtout composée de prairies permanentes. Les forêts, à nouveau surtout résineuses, en occupent 14% de la surface.

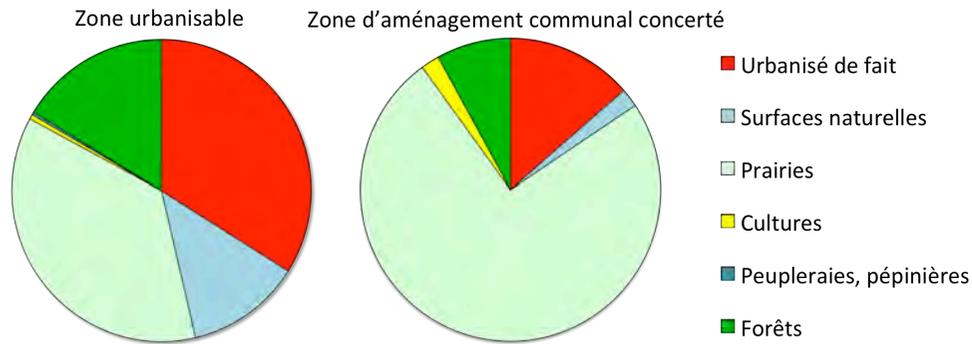
La zone naturelle inclut près de 2.000 hectares de landes, qui en représentent ainsi 62%. Pour le reste, on y trouve quelques surfaces de prairies permanentes mais surtout des forêts. La composition de celles-ci est toujours dominée par les conifères, mais cette domination est nettement moins marquée.

Occupations du sol selon les affectations du plan de secteur (ha)	Zone Urbanisable	Zone d'Extraction et Centres d'Enfouissement	Zone Agricole	Zone Forestière	Zone de Parcs et d'Espaces Verts	Zone Naturelle	Zone d'Aménagement Communal Concerté	Plans d'eau	Non affecté	Total
Plans d'eau	4	0	19	27	2	2	0	3	0	57
Cours d'eau navigables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cours d'eau non navigables	0	0	2	7	0	3	0	0	0	12
Marais et tourbières	10	0	2	7	120	30	0	0	0	169
Pelouses naturelles et sables	22	0	3	8	0	10	0	0	0	43
Prairies permanentes, vergers hautes tiges	628	3	6.932	573	48	130	148	0	6	8.468
Landes	136	0	134	856	70	1.968	1	0	2	3.167
Broussailles et végétation rudérale	42	2	195	251	10	25	3	0	1	529
Forêts feuillues	123	9	295	4.925	80	265	10	2	8	5.717
Forêts de conifères	105	20	957	23.245	72	522	5	3	7	24.936
Forêts mixtes	53	1	84	2.556	44	183	1	1	3	2.926
Peupleraies	2	0	24	73	1	1	0	0	0	101
Rochers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cultures et prairies temporaires	8	0	326	12	0	4	3	0	0	353
Pépinières, vergers basses tiges	3	0	46	5	0	0	1	0	0	55
Jardins et pelouses artificielles	350	0	169	376	14	19	21	0	12	961
Surfaces urbanisées	158	0	34	21	1	0	3	0	3	220
Réseau routier	69	0	100	283	10	9	2	0	22	495
Réseau ferroviaire	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Chemins et sentiers	6	0	30	498	3	19	1	0	0	557
<b>Total</b>	<b>1.719</b>	<b>35</b>	<b>9.353</b>	<b>33.724</b>	<b>475</b>	<b>3.190</b>	<b>199</b>	<b>9</b>	<b>64</b>	<b>48.768</b>

Sources : Cartographie des climax et Référentiel spatial ECODYN3 (CPDT, 2013) ; Plan de secteur (SPW, DGO4, données 19/10/2012)



## Analyse de la zone urbanisable et des ZACC



Si la zone urbanisable (hors zone d'extraction et CET) de la lignée THO n'est pas développée en termes relatifs, elle en couvre malgré tout plus de 1.700 hectares dont 214 sont encore occupés par des surfaces à caractère naturel (eau, rochers, pelouses...). Ces surfaces sont situées presque exclusivement en dehors des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural, donc en zone à vocation économique ou de loisirs. Ces 214 hectares représentent 12% de l'extension de la zone urbanisable. Ces valeurs placent la lignée THO en 8<sup>ème</sup> place du classement des lignées sur base des valeurs absolues et en 6<sup>ème</sup> position au sein du classement en termes relatifs.

L'urbanisation de fait reste modérée au sein des diverses zones urbanisables. Les prairies sont assez fréquentes, notamment au sein de la zone d'habitat à caractère rural. Les forêts occupent plus ou moins le quart de la surface en zone d'habitat et en zone urbanisable 'Autre' à vocation économique ou de loisirs.

	Zone urbanisable				Zone d'aménagement communal concerté
	Habitat	Habitat à caractère rural	Autre	Total	
Urbanisé de fait	58 ha (44,3%)	318 ha (38,1%)	207 ha (27,5%)	583 ha (33,9%)	27 ha (13,6%)
Surfaces naturelles	2 ha (1,5%)	14 ha (1,7%)	198 ha (26,3%)	214 ha (12,4%)	4 ha (2%)
Prairies	38 ha (29%)	453 ha (54,3%)	137 ha (18,2%)	628 ha (36,5%)	148 ha (74,4%)
Cultures	0 ha (0%)	7 ha (0,8%)	1 ha (0,1%)	8 ha (0,5%)	4 ha (2%)
Peupleraies, pépinières	1 ha (0,8%)	3 ha (0,4%)	1 ha (0,1%)	5 ha (0,3%)	0 ha (0%)
Forêts	32 ha (24,4%)	40 ha (4,8%)	209 ha (27,8%)	281 ha (16,3%)	16 ha (8%)
Total	131 ha (100%)	835 ha (100%)	753 ha (100%)	1719 ha (100%)	199 ha (100%)

Sources : Cartographie des climax et Référentiel spatial ECODYN3 (CPDT, 2013) ; Plan de secteur (SPW, DGO4, données 19/10/2012)

De faibles superficies de THO sont reprises au plan de secteur en tant que zones d'aménagement communal concerté. Ces surfaces sont bâties à hauteur de 14% et le solde est essentiellement dévolu aux prairies permanentes.

### CLASSEMENT DE LA LIGNEE EN TERMES DE SURFACES NATURELLES AU SEIN DE LA ZONE URBANISABLE DU PLAN DE SECTEUR

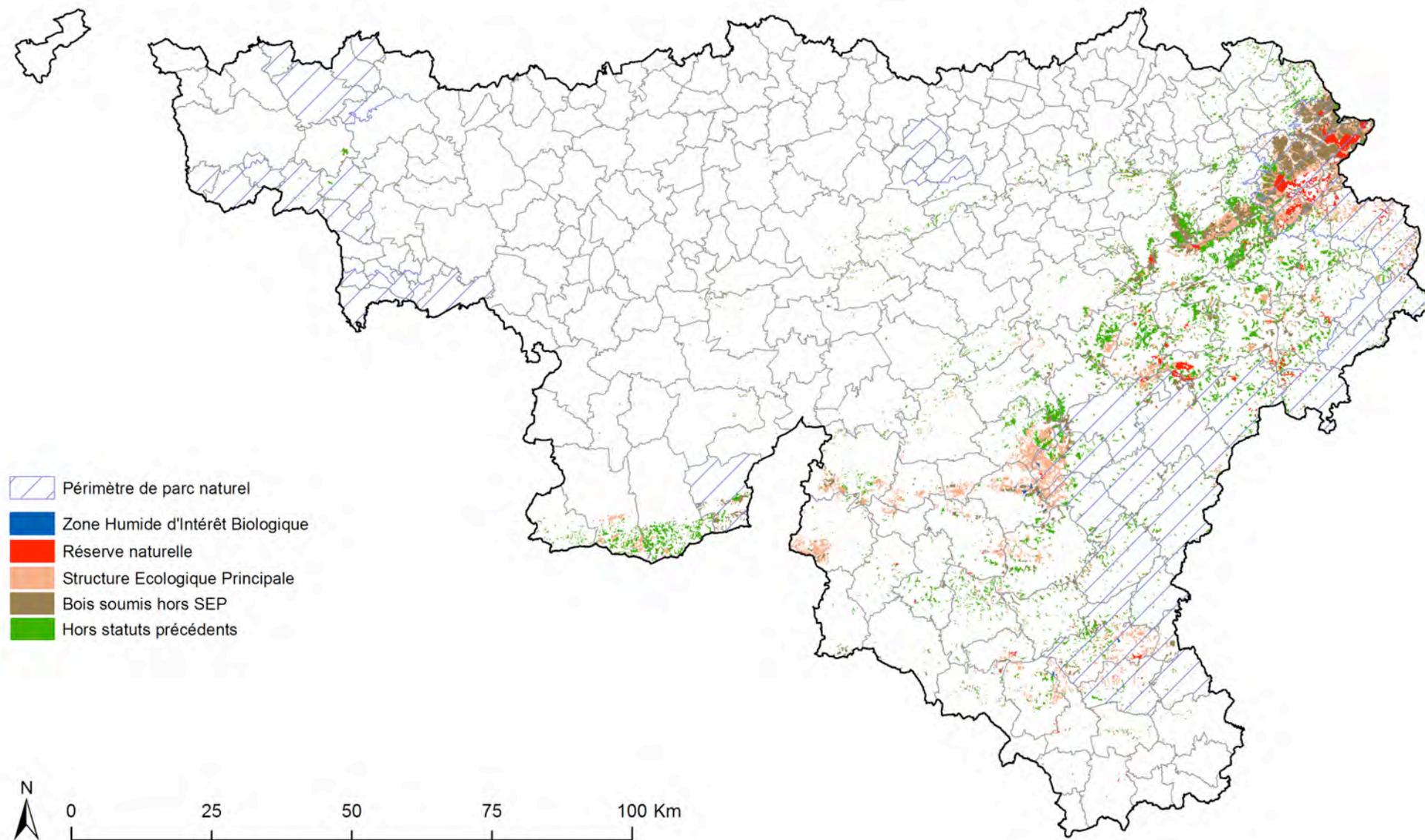
en valeur absolue



en valeur relative

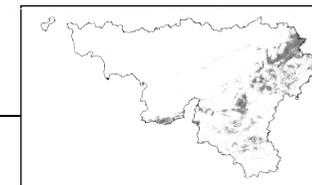


*Statuts de conservation et de gestion*



Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013) ; Données conservation de la nature (SPW, 2013)

	O	P
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## Statuts de conservation et de gestion

Relativement étendue et comportant plus de 30% de son extension au sein de la Structure Ecologique Principale (SEP) de Wallonie, la lignée THO obtient une excellente 3<sup>ème</sup> place au classement des lignées en termes de valeurs absolues couvertes par la SEP (derrière les lignées NMO et NSO) et figure en 7<sup>ème</sup> place au classement en termes relatifs. En comparaison, la seconde lignée tourbeuse THO se situe aux 11<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> places respectivement.

La SEP peut, en outre, être considérée comme de relativement bonne qualité puisque les réserves naturelles, périmètres bénéficiant d'un statut fort de protection, s'y étendent sur près d'un cinquième de la surface, correspondant à 6% de l'extension totale de la lignée.

Les Zones Humides d'Intérêt Biologique (ZHIB) couvrent moins de 100 hectares ou 0,2% de la surface du territoire en THO, soit le 5<sup>ème</sup> score relatif dans le classement des lignées à cet égard.

La couverture de la lignée par les parcs naturels figure parmi les plus élevées, troisième selon le classement en fonction des valeurs absolues avec près de 220 km<sup>2</sup> et deuxième en fonction des valeurs relatives avec 45%.

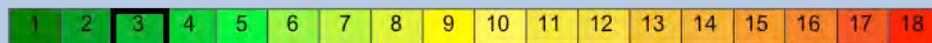
La situation est similaire pour le classement selon la superficie bénéficiant de la gestion en bois soumis, pour lequel la lignée arrive en deuxième position tant sur le plan des valeurs absolues que des valeurs relatives.

	Surfaces (ha)	Surfaces SEP (%)	Surfaces (%)
Réserve forestière	40	0,3	
Réserve naturelle domaniale	2.785	18,3	
Réserve naturelle agréée	158	1,0	
ZHIB	94	0,6	
Natura 2000	15.168	99,6	
<b>Total SEP</b>	<b>15.226</b>	<b>100</b>	<b>31,2</b>
Hors SEP	33.572		68,8
<b>Total</b>	<b>48.798</b>		<b>100</b>
Parc naturel	21.895		44,9
Bois soumis	25.996		53,3

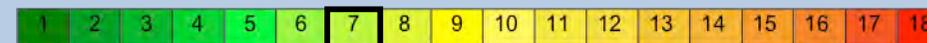
Sources : Cartographie des climax (CPDT, 2013), Données Conservation de la Nature (SPW, 2013)

*N.B. : La SEP est entendue comme la combinaison des périmètres Natura 2000 et des sites de grand intérêt biologique. Elle ne constitue pas en elle-même un statut de conservation reconnu.*

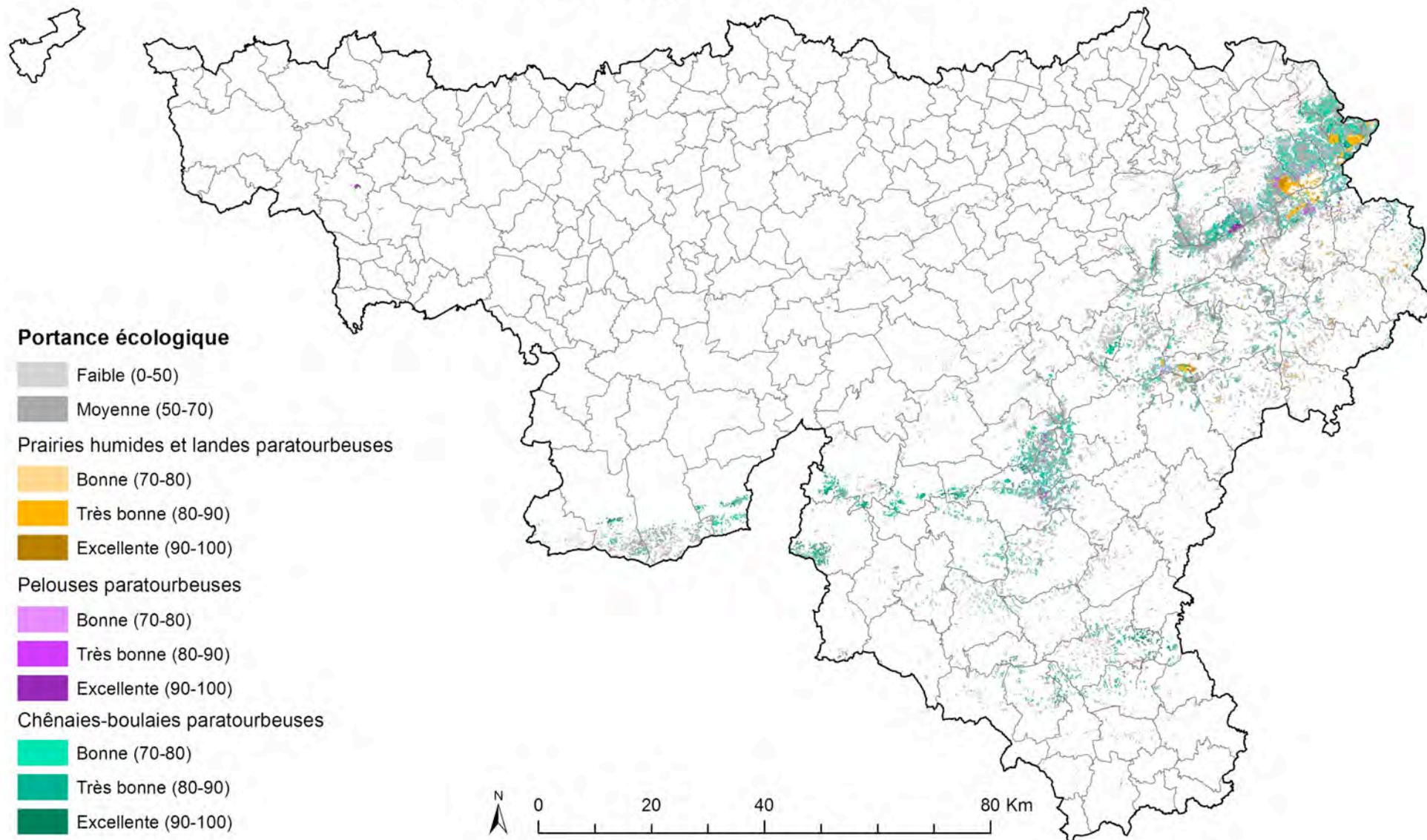
### CLASSEMENT DE LA LIGNEE EN TERMES DE SURFACE OCCUPEE PAR LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE (SEP) en valeur absolue



### en valeur relative

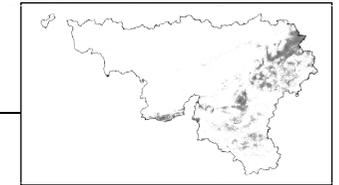


*Portance écologique*



Sources : Cartographie des climax, Référentiel spatial, Carte de la portance maximale avec distinction des continuums (CPDT, 2013)

	O	P
A		
D		
H	■	
M		
S		
X		



## Portance écologique

Avec notamment une majorité de sa surface obtenant une portance écologique entre 50 et 70, la lignée THO se caractérise par une portance moyenne de 46,4 qui positionne la lignée dans le milieu du classement général sur ce critère. THO ne présente pas des superficies relatives très importantes en haute portance (>70) ; seulement 17,3% de son extension figurent dans cette catégorie, correspondant à 8.420 hectares. En comparaison des autres lignées, THO se situe en 7<sup>ème</sup> place du classement absolu et en 10<sup>ème</sup> place du classement en termes relatifs.

La plupart des sites de haute portance ont obtenu ce score, dans l'état actuel du territoire, pour le continuum forestier. Plus de 6.000 hectares de chênaies-boulaies paratourbeuses et environ 2.000 hectares de prairies humides et landes paratourbeuses sont susceptibles de renforcer ce continuum. 350 hectares complémentaires intéressent le continuum prairial et pourraient abriter des pelouses paratourbeuses.

Classes de portance écologique maximale	Surface (% lignée)
1-50	22,1
50-70	60,6
70-80	9,1
80-90	7,0
90-100	1,2
<b>Portance moyenne</b>	
<b>46,4</b>	

Classes de portance écologique maximale	Continuum humide		Continuum prairial		Continuum forestier	
	Pelouses paratourbeuses		Prairies humides et landes paratourbeuses		Chênaies-boulaies paratourbeuses	
	Surface (hectares)	Surface (% lignée)	Surface (hectares)	Surface (% lignée)	Surface (hectares)	Surface (% lignée)
70-80	71	0,1	305	0,6	4.056	8,3
80-90	91	0,2	1.475	3,0	1.862	3,8
90-100	188	0,4	218	0,4	155	0,3
Total	350	0,7	1.998	4,1	6.072	12,5

Sources : Cartographie des climax, Référentiel spatial ECODYN3, Carte de la portance maximale avec distinction de continuum (CPDT, 2013)

### CLASSEMENT DE LA LIGNEE EN TERMES D'EXTENSION DES SITES DE HAUTE PORTANCE ECOLOGIQUE en valeur absolue



### en valeur relative



### *Valeur biologique et patrimoniale*

Bien que moins riches que les habitats de la lignée des tourbières hautes, les habitats paratourbeux qui constituent la lignée THO recèlent une biodiversité étonnante qui comporte plusieurs espèces rares et spécialisées. En raison de leur plus grande exploitabilité, les habitats liés à ces milieux ont été moins préservés que leurs équivalents de la lignée TDO. Comme ces derniers, ils sont fortement sensibles au drainage et aux incendies.

Les pelouses paratourbeuses à jonc raide sont rares et sont un habitat pour au moins une espèce très rare et protégée : l'orchis tacheté des bruyères (*Dactylorhiza mactulata ericetorum*).

Les prairies paratourbeuses à molinie en bon état de conservation présentent une richesse floristique exceptionnelle. On y observe un grand nombre d'espèces protégées comme l'inule à feuille de saule, l'ophioglosse vulgaire, la scorsonère des prés ou encore la serratule des teinturiers. Associée à cette richesse floristique, on observe une faune riche en insectes butineurs, parmi lesquels on peut citer plusieurs papillons rares et menacés : le fadet des laïches, l'azuré des mouillères, l'azuré des paludes et l'azuré de la sanguisorbe. Ces prairies nécessitent un maintien par une fauche tardive et sont extrêmement sensibles au drainage et à l'eutrophisation.

Les landes à myrtilles forment généralement de grands tapis de buissons au sein desquels on trouve la bruyère quaternée, la myrtille, la myrtille de loup et l'airelle des marais. On peut également y observer quelques buissons du plus rare saule rampant argenté. Cet habitat requiert un pâturage extensif pour être maintenu sous peine de subir un embroussaillage rapide qui conduit à la formation des habitats forestier. La rareté de cet habitat est liée à l'abandon de ce type de pâturage, peu intéressant sur le plan économique, qui ne subsiste plus qu'au sein des réserves naturelles.

Les chênaies-boulaies paratourbeuses sont relativement rares sur le territoire wallon. Cet habitat abrite notamment la trientale, une espèce rare et protégée.

### ESPECES RECOMMANDEES POUR LA PLANTATION D'ARBRES ET ARBUSTES

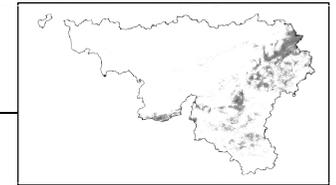
Bouleau pubescent (*Betula pubescens*)

Aulne noir (*Alnus glutinosa*)

Saule à oreillette (*Salix aurita*)

Groseiller noir (*Ribes nigrum*)

	O	P
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## Bilan et Recommandations générales

Sixième lignée climacique wallonne sur base de son extension, et surtout présente en Ardenne, THO reste assez proche, mais moins que TDO, de son état naturel, et cela malgré la valorisation d'une grande partie de ses terrains par des prairies et des boisements résineux. Une part non négligeable de ces derniers est en régime de bois soumis

➤ **Recommandation 1 : augmenter la naturalité au sein de la zone d'extension de la lignée**

Options possibles :

- définir des espaces de non drainage en vue de reconstituer les zones humides (ceci aura également un impact positif sur la régulation des crues)
- préférer l'implantation de prairies plutôt que de cultures, en particulier aux abords des cours d'eau
- développer les feuillus en futaie irrégulière plutôt que les résineux ou les feuillus en futaie régulière

Le plan de secteur affecte l'essentiel de la lignée à la zone forestière, mais également une part relativement importante à la zone naturelle. Celle-ci est occupée par des surfaces naturelles et des forêts, proportionnellement bien plus développées que dans la lignée tourbeuse détrempée TDO. La couverture relative par la Structure Ecologique Principale est dans les valeurs intermédiaires, mais les réserves naturelles sont importantes. Ensemble, les deux lignées tourbeuses contribuent d'ailleurs pour plus de la moitié à l'espace wallon sous statut de réserve naturelle.

➤ **Recommandation 2 : augmenter la diversité d'habitats pour la faune et la flore**

Options possibles :

- veiller à une bonne représentation des différents stades de maturité du climax.
- stimuler l'implantation de haies en bordure des prairies, notamment en connexion avec les boisements
- renforcer les réseaux de plans d'eau (étangs, mares) existant au sein des prairies au moyen de MAE.

La portance écologique calculée pour la lignée est moyenne. THO se distingue ainsi nettement de TDO qui présente résultats bien meilleurs tant en termes de valeurs moyennes que de sites de haute portance.

⊕ ATOUTS	⊖ FAIBLESSES	i OPPORTUNITES	⚠ MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien représenté sur le territoire régional</li> <li>- Distribution spatiale favorable à la migration des espèces de la lignée</li> <li>- Très faiblement artificialisé par l'agriculture ou les jardins</li> <li>- Le plan de secteur accorde une part relative importante aux affectations favorables au développement de la végétation climacique (zone naturelle et forestière)</li> <li>- Support à la biodiversité : abrite plusieurs espèces rares, parfois exclusives des milieux tourbeux (plantes supérieures, papillons)</li> <li>- La lignée est bien protégée sur le territoire</li> <li>- Service de régulation des crues.</li> <li>- Contribution à l'épuration naturelle des eaux</li> <li>- Service de régulation du climat</li> <li>- Bonne productivité en termes de biomasse, bois d'œuvre, bois de chauffage</li> <li>- Attrait du point de vue touristique (randonnée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloigné de son état naturel</li> <li>- Fortement fragmenté par l'urbanisation</li> <li>- Forte artificialisation des forêts de la lignée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilités de restauration d'habitats d'intérêt communautaire (4010, 6410, 9190)</li> <li>- Importantes surfaces de haute portance écologique</li> <li>- Possibilités de renforcement du continuum forestier</li> <li>- Possibilités de développements touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte sensibilité de certaines espèces vis-à-vis de la surfréquentation</li> <li>- Disparition d'habitats liés à l'abandon des anciennes pratiques agro-pastorale et à l'intensification de l'agriculture</li> <li>- Naturalité du milieu menacée par la surexploitation et l'intensification sylvicole</li> <li>- Risques d'incendies</li> </ul>